AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-5-73 531358

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

Supplément n° 4 au Bulletin n° 152 — 28 MAI 1973

VIGNE

MILDIOU DE LA VIGNE

La période pluvieuse qui a débuté le 17 ou le 20 mai suivant les régions, a vraisemblablement été à l'origine de contaminations primaires. Elle peut même avoir provoqué les premiers "repiquages".

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été favorables à la végétation de la vigne. Une prochaine période pluvieuse risquerait de provoquer une extension de la maladie à partir des taches primaires qui auraient passé inaperçues ou des premiers repiquages dont les manifestations devraient être visibles dans les prochains jours.

En conséquence il est conseillé d'effectuer un premier traitement dès réception de ce bulletin.

Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou est toujours ouvert et nous demandons à tous les viticulteurs de nous envoyer les taches de Mildiou qu'ils observeraient dans leur vigne.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie.

Nous rappelons que les traitements contre le Black-Rot sont obligatoires dans les communes du département du Cher, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loir et Cher déclarées contaminées.

VERS DE LA GRAPPE

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été favorables à l'activité de l'Eudémis et de la Cochylis. Des pontes ont été déposées depuis quelques jours déjà. Il est encore un peu trop tôt pour traiter.

Toutefois on peut profiter du traitement dirigé contre le Mildiou pour ajouter à la bouillie destinée à combattre cette maladie un insecticide efficace contre les Vers de la grappe. Mais dans ce cas un deuxième traitement sera peut-être nécessaire si l'activité de ces ravageurs se prolonge.

OIDIUM - ARAIGNEE ROUGE - PYRALE

Les indications données dans nos Bulletins des 10 et 18 mai restent toujours valables.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont toujours importantes. Des taches parfois nombreuses sont apparues dans les vergers insuffisamment protégés. D'autres taches doivent apparaitre dans les prochains jours.

La protection des arbres doit donc rester aussi parfaite que possible et une nouvelle application devra être faite dès que le dernier traitement aura perdu son efficacité par suite du développement de la végétation ou de pluies abondantes.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 268

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de cette maladie sont parfois nombreuses dans certains vergers. Il y a donc lieu de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour continuer la lutte contre l'Oïdium.

CARPOCAPSE

Les premiers papillons sont apparus depuis un certain temps, mais il est encore trop tôt pour intervenir.

MOUCHE DE LA CERISE

Les sorties de la mouche de la cerise sont très importantes. Les indications données dans notre Bulletin du 18 mai restent toujours valables.

GRANDES CULTURES

PEGOMYIE - PUCERONS DE LA BETTERAVE

Les infestations sont très variables suivant les secteurs.

Il y a donc lieu de surveiller ces cultures pour intervenir le cas échéant en choisissant dans la liste qui a été remise à chaque abonné un produit efficace contre ces ravageurs.

POMMES DE TERRE

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Des adultes ont été observés depuis un certain temps déjà. Des pontes ont été déposées. Un traitement ne doit être effectué que lorsque les larves ont la grosseur d'un grain de blé, en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES
DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Un concours est ouvert dans chacun des six départements de la Circonscription "CENTRE". Une prime de 50 Frs ou de 30 Frs sera attribuée aux personnes qui auront découvert la première et la deuxième tache de Mildiou.

Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : ....

PRENOM : ....

ADRESSE : ....

VARIETE ATTAQUEE : ....

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE : ....

TRAITEMENTS EFFECTUES : ....

DATE : ....

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Centre"

G. BENAS